



Ville de Bruges

.....

Communiqué de presse

15 mai 2025

GALINIER : CRÉATION D'UNE HALLE MULTISPORTS (BOULODROME, PADEL ET TENNIS).

L'offre d'équipements sportifs proposée sur l'Espace Sportif Galinier-Majau, va être complétée avec la construction d'une structure couverte de 2 592 m², regroupant un boulodrome de 10 terrains de pétanque modulables, 2 terrains de tennis et 2 terrains de padels.

Pour faire suite à la concertation sur le sport menée en 2021, et répondre à la demande des Brugeais qui souhaitent bénéficier d'équipements sportifs en accès libre dans l'espace public, la ville complète son offre d'équipements sportifs proposée sur l'Espace Sportif Galinier-Majau avec la construction d'une halle multisports qui sera implantée sur le terrain n°5, qui est actuellement sous occupé car vieillissant et non éclairé. Pour un confort de pratique, des murs acoustiques viendront ceinturer les installations afin d'éviter toute nuisance sonore et un éclairage sera installé pour une pratique en nocturne.

UN SITE À HAUTE AMBITION ÉCOLOGIQUE



Dans un souci de poursuivre son action en faveur de la transition énergétique et de frugalité économique, la Ville de Bruges a confié à un tiers investisseur la réalisation de la structure couverte via l'installation d'une centrale photovoltaïque et se réserve l'aménagement des équipements décrits ci-dessus. Soucieuse des enjeux environnementaux, la ville a décidé de faire de ce futur équipement un site à haute ambition écologique avec la construction d'une toiture intégralement couverte de modules photovoltaïques, mise en œuvre par un tiers investisseur, spécialisé dans le domaine des énergies renouvelables. La production maximale attendue est de 550MWh/an. En outre, la vocation écologique d'un équipement se constate tout d'abord par la plus faible consommation énergétique possible, la ville de Bruges a choisi de proposer un site non chauffé et doté d'un éclairage LEDs.



Contact Presse : Sarah Huet / 06 65 97 35 81 / sa.huet@mairie-bruges.fr

Bruges

TROIS PRATIQUES SPORTIVES VALORISÉES



La pratique du tennis : la section tennis compte 421 adhérents, dont 248 ayant moins de 18 ans. L'état des lieux des taux d'occupation des équipements existants pour la pratique du tennis fait apparaître une optimisation des plannings d'utilisation, avec un usage saturé sur la période horaire 17h-21h. Aussi, au regard du dynamisme démographique de la ville, il est opportun d'adapter, la qualité de services aux usagers, en complétant l'offre disponible en termes d'équipement, par l'aménagement de 2 terrains de tennis doubles supplémentaires. Ces aménagements répondront aux normes de la Fédération Française de Tennis pour permettre l'organisation de compétitions.



La pratique de la pétanque : la section pétanque compte 130 adhérents dont 76 ont entre 18 et 60 ans. Pour pratiquer leur activité, la section utilise un boulodrome existant non couvert, situé sur le Domaine du Biston. Lors des concertations menées par la Ville, l'association a sollicité la possibilité d'avoir une structure couverte permettant ainsi d'exercer leur activité, tout au long de l'année. Le boulodrome comprendra 10 terrains de pétanque de 3 mètres par 12 mètres, modulables en 6 terrains de 4 mètres par 15 mètres. Cette modularité permettra à l'association ESB Pétanque de diversifier ces pratiques et potentiellement d'attirer un nouveau public et de nouveaux adhérents.



La pratique du padel : une délégation de service public (DSP) est lancée pour confier l'exploitation des deux nouveaux terrains de padel couverts à un organisme privé.

LE CALENDRIER :

> Mars 2025

Analyse des offres

> Mars - Juin 2025

Travaux de la structure par un tiers investisseur

> Mai - Novembre 2025

Travaux de l'équipement

> Décembre 2025

Livraison de l'équipement

> Janvier 2026

Mise en exploitation

> Le coût des travaux d'aménagement s'élève à 1,3 millions d'€, financés par la ville de Bruges.

> Le coût de la structure et des panneaux photovoltaïques s'élève à 600 000€, financés par un tiers investisseur.

